L'ESSENTIEL DU CSE





6 Novembre 2024

Plan de Sauvegarde de l'Emploi au GIE Le dossier du CSE

Comme chaque mois depuis des mois, le CSE du 5 novembre a été consulté sur un projet de réorganisation avec une projection de suppressions de 46 postes au GIE. La réorganisation devient à la CCIR Paris Ile de France, non pas un élément pour répondre à une crise mais un nouveau système de management.

Le dossier de réorganisation du GIE, présente une situation si dégradée, que l'on se demande comment la direction générale a pu laisser les choses autant dégénérer avant de réagir. Et pourtant, depuis plusieurs années, la CFDT-CCI a alerté, sur l'opacité des tarifs pratiqués par le GIE, sur la dégradation extrême des conditions de travail de nos collègues. Alertes que l'employeur a systématiquement ignorées.

Des femmes et des hommes derrière vos décisions

A sa création, le GIE devait permettre une économie substantielle des coûts. Le dossier pointe, des problèmes dans l'organisation initiale, un manque de compétitivité des tarifs pratiqués, mais ne démontre à aucun moment l'efficacité de la nouvelle organisation projetée. Face à une situation qualifiée d'intenable, sans jamais en apporter la preuve indiscutable, la Direction Générale de la CCIR réagit de la manière la plus violente et brutale qui soit, en supprimant des postes sans jamais se remettre en cause, sans jamais remettre en cause l'échec criant de son organisation en filiales.

L'efficience est l'idée directrice de ce dossier, peu de projections sur l'avenir, sur le renforcement des compétences de celles et ceux qui ont donnés de leur temps et de leur expertise. Les externalisations et la suppression de près de 13% des emplois du GIE, serait l'unique solution. Dans ce dossier, aucun élément sur les actions mises en place par le GIE, pour diminuer les départs forcés. Il n'aborde jamais la charge de travail actuelle pas plus que n'est envisagée la charge de travail des salariés dans la nouvelle organisation proposée.





Ces désengagements successifs sont autant de solutions à courte vue, et sauver ce qui peut encore l'être, est en train progressivement de nous coûter cher. Écoles et appui hier, GIE aujourd'hui, tout le montage est en train de s'effondrer et il est désolant de constater que CSE après CSE, la CCIR Paris IDF devient une coquille vide.

Arrêtez les cabinets de conseil et préservez les emplois

La Direction Générale a méprisé tous les discours qui n'allaient pas dans son sens, suivant le principe des syndicats qui râlent en permanence, n'y comprennent rien et des représentants du personnel qui ne sont jamais d'accord; préférant appuyer ses décisions sur des cabinets de conseil hors de prix et des tableurs Excel, qui nous emmène chaque jour un peu plus vers un désastre social.

Nous ne remettons pas en cause le principe d'évolution et d'adaptation de tout système, ce sont les méthodes pratiquées qui sont insupportables. On peut réformer sans supprimer des emplois, encore faut il prendre en compte les alertes lancées par les représentants du personnel, encore faut-il prendre en compte leurs avis. Depuis des mois ils sont balayés d'un revers de manche. Il est plus que regrettable que le CSE soit à la CCIR Paris IDF considéré comme un passage obligé, sans que les remarques n'entraînent aucune modification des projets pour lesquels l'avis est sollicité.

Économisez de l'argent en reclassant

L'employeur aurait pu, pour ce PSE, faire le choix de négocier un accord collectif, elle fait celui d'une décision unilatérale, en pensant sans doute que cette énième réorganisation passerait pour une formalité.

C'est oublier un peu vite que le droit privé est un peu plus contraignant pour l'employeur. La CFDT-CCI non seulement condamne ces pratiques mais elle est déterminée à faire respecter les procédures et à continuer d'agir, en tant que syndicat responsable dans l'intérêt de ses élus, de ses mandatés, de ses adhérents ainsi que de l'ensemble du personnel.

Contactez vos représentants CFDT-CCI pour connaître vos droits, les précisions sur ce projet de réorganisation, les postes supprimés, les créations de postes ainsi que les nouveaux rattachements hiérarchiques.

Défendez vos Intérêts, rejoignez la CFDT!



